



PASSERELLE → DASCO

MOBILITÉ DANS LE CORPS DES AGENTS SPÉCIALISÉS DES ÉCOLES MATERNELLES (ASEM)



CONDITIONS D'EXERCICE

- 1 Polyvalence
- 2 Relations avec interlocuteurs variés (familles, enseignants, animateurs, équipes chargées de l'entretien...)
- 3 Utilisation de produits d'entretien
- 4 Pouvoir porter des charges jusqu'à 5 kg



Vous êtes fortement motivé(e) pour occuper des missions auprès d'enfants de 3 à 6 ans et assurer l'entretien des locaux qui leurs sont dédiés.



Vous êtes intéressé(e) par l'animation d'activités périscolaires.



Cette mobilité dans le corps des agents spécialisés des écoles (ASEM) est ouverte aux agents :

- titulaire depuis 3 ans dans leur corps de métier.
- titulaire d'un CAP petite enfance ou parents de 3 enfants.

UNE CONFÉRENCE DE PRÉSENTATION DU MÉTIER et du **DISPOSITIF DE MOBILITÉ** aura lieu le :

Jeudi 17 mars 2022 à 14H

Centre de formation Mornay

7 rue Mornay 75004 PARIS

ou par WEBINAIRE en fonction du contexte sanitaire

(vous recevrez un lien zoom pour vous connecter)

MODALITES DE CANDIDATURE

Inscription obligatoire à la conférence avant le mardi 15 mars à :
drh-passerelles@paris.fr.